COLL. 8°
468
1952-1à9

Dépôt
Annexe

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

000748484

DÉPOT
ANNEXE

000 1147 704

PARTI RÉPUBLICAIN
RADICAL & RADICAL-SOCIALISTE

Président : Édouard HERRIOT

Siège Social : 1, Place de Valois, PARIS (1er)

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Formation de l'Europe

Rapport présenté au Congrès de Bordeaux
(Octobre 1952)

par

PAUL DEVINAT

Ancien Ministre
Député de Saône-et-Loire

Cole 8° 468 (1952-

Coll. 8°
1952
468 3

1952

IMPRIMERIE BURLET
Rue St-MERRI - Tél. TURbigo 82-30, 82-31 et 41-11
PARIS (4e Arrt)

64.265

Formation de l'Europe

Rapport présenté au Congrès de Bordeaux (Oct. 1952)

par

PAUL DEVINAT

Ancien Ministre, Député de Saône-et-Loire

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Il n'est pas, à l'heure actuelle, de problème qui intéresse plus directement la France et son avenir que celui de la formation et de la constitution d'une Europe unie.

Pour bien comprendre où nous en sommes parvenus, et quelles sont les données exactes du problème, données singulièrement confuses pour tous ceux qui n'ont pas suivi avec attention le cours des derniers événements, il convient de revenir en arrière, et d'indiquer par quels cheminements nous en sommes arrivés à ce tournant de l'histoire.

Après chaque grande guerre, des hommes clairvoyants et généreux ont tenté, après avoir montré l'horreur et la vanité des combats, d'établir une paix durable sur des principes de large union entre pays belligérants. Pour ne parler que de l'Europe et des Français, rappelons les projets de Sully après les guerres de religion, de Saint-Simon après les guerres de la révolution et de l'Empire, d'Aristide Briand après la première guerre mondiale.

Notre parti ne s'est pas dérobé à cette haute mission. Le noble appel lancé en janvier 1925 par le Président Herriot, alors chef du Gouvernement, en faveur d'une Europe unie en fournit la preuve. Cet appel ne fut pas loin d'être entendu. Malheureusement, malgré les progrès faits entre les deux guerres par l'idée européenne, l'antagonisme latent entre la France et l'Angleterre, les difficultés d'une entente sincère

avec l'Allemagne, et surtout l'avènement du fascisme et de l'hitlérisme, facteurs de nationalisme et de division, ont empêché la réalisation d'une Europe unie à l'heure, sans doute, de sa meilleure chance.

Jamais, en effet, l'Europe n'avait été aussi bien inscrite dans ses frontières naturelles, jamais elle n'avait été mieux préparée par l'identité de ses institutions politiques, par l'orientation de sa culture et par son économie équilibrée à une vie commune.

La deuxième guerre mondiale a laissé l'Europe non seulement ruinée, mais mutilée. Réduite à ce qu'on appelle aujourd'hui l'Europe occidentale, ramenée par la poussée russe à quelque 150 kilomètres du Rhin, frémissante encore des coups donnés et reçus, hors d'état de se suffire à elle-même, l'Europe ne paraissait plus être, en 1945, qu'un facteur secondaire dans l'histoire du monde. Son déclin, annoncé par Spengler, semblait un fait accompli. Le seul sentiment commun qui semblait l'animer n'était plus que la peur de la révolution et de l'invasion russe.

Il peut paraître extraordinaire que, moins de huit ans après un désastre sans précédent, la conscience d'une Europe solidaire se soit imposée à tous les hommes politiques de tous les pays, de tous les partis et de toutes les appartenances spirituelles, à la seule exception des communistes.

C'est parce que nos malheurs étaient trop lourds à supporter, et que nous nous sentions tous aux bords du précipice, que s'est manifestée cette réaction de défense commune, sans plan délibéré, mais dans tous les domaines.

***

D'abord sur le plan économique.

L'initiative en revient aux Etats-Unis. Ce sera l'un de leurs meilleurs titres à notre gratitude. Après avoir d'abord laissé à une commission spécialisée des Nations Unies le soin d'examiner comment l'Europe pourrait survivre à ses désastres, Washington a rapidement compris la nécessité d'intervenir directement, et d'une manière plus efficace.

Le Plan Marshall est né de cette constatation. Son originalité fut qu'au lieu d'apporter à l'Europe une aide fragmentaire, en accordant un appui plus ou moins valable à chaque Etat, il a prévu une action concertée, et créé à cet effet, pour coordonner l'aide américaine, deux organismes :

— L'Organisation Européenne de Coopération Economique (O.E.C.E.),

— L'Union Européenne des Payements (U.E.P.).

Par cet acte de sage politique, l'Amérique a invité et même obligé l'Europe à une action commune. Les organismes créés à cet effet ont à ce point réussi dans leur tâche, qu'ils ont survécu au Plan Marshall, comme des institutions désormais nécessaires.

Cette Europe économique, comme on peut l'appeler, comprend tous les Etats occidentaux à l'exception de l'Espagne et de la Yougoslavie.

Elle eût même pu s'étaler davantage, car l'aide du Plan Marshall a été libéralement offerte à tous les Etats européens, quels qu'ils fussent. C'est la Russie — il convient de le rappeler — qui en a délibérément imposé le refus aux pays satellites, et spécialement à la Tchécoslovaquie, qui avait accepté spontanément l'offre américaine. Elle a ainsi tiré, à son profit et contre nous, le fameux rideau de fer.

***

L'aide américaine, en instituant une solidarité européenne de fait, ne pouvait manquer d'avoir de grands effets sur le plan politique. Par l'encouragement qu'elle a donné et par l'exemple qu'elle a fourni, elle a galvanisé les énergies et provoqué la naissance de mouvements divers d'opinion en faveur de l'unité européenne.

Au fur et à mesure que les peuples se rendaient compte de la volonté de Moscou d'agir en Europe au seul gré de ses intérêts, un vif désir d'entente s'affirmait entre Occidentaux. Les milieux responsables s'en sont fait l'écho.

Winston Churchill, alors dans l'opposition, renonçant au

splendide isolement britannique, s'est placé, avec éclat, au premier rang des promoteurs d'une Europe unie. Les principaux hommes politiques de tous les pays ont pris, les uns après les autres, la même position.

C'est pour répondre à ces aspirations qu'après maintes hésitations et maints débats, a été enfin constitué, en mai 1949, le Conseil de l'Europe. Cet organisme réunit à Strasbourg les représentants des Gouvernements des Etats membres dans un Comité des Ministres, et les représentants des Parlements dans une Assemblée consultative. Un Secrétariat général a été créé, et confié à l'un de nos compatriotes. L'Europe, cette entité qui n'avait jamais pu se réaliser sous la forme d'une institution volontairement acceptée par tous les pays, était enfin née.

Mais, en même temps que s'affirmait cette volonté commune des peuples et de leurs gouvernants, la question se posait de savoir si cette Europe nouvelle serait une simple association d'Etats ou une fédération véritable.

Comme chaque fois que le même problème s'est posé, le débat s'est trouvé ouvert entre les partisans du maintien des droits souverains et ceux d'un abandon partiel. L'histoire intérieure des Etats-Unis d'Amérique est faite des luttes livrées et des compromis trouvés entre les deux tendances. Débat si lourd de conséquence qu'il a fait hésiter ou même reculer plus d'un homme responsable. Le règlement définitif du statut de l'Europe s'en est trouvé retardé pendant plusieurs années.

Les événements se sont chargés d'apporter, en faveur du principe du renforcement de l'unité européenne, des arguments nouveaux et impératifs.

*
**

C'est sur le plan de la sécurité que se place le plus récent développement de l'unification de l'Europe.

La guerre de Corée avait démontré au monde la réalité du péril soviétique. Dans le deuxième semestre de 1950, le danger d'une troisième guerre mondiale apparut aux plus incrédules dans toute sa brutale horreur. Tandis que, sur

l'initiative des Nations Unies, les Américains barraient hâtivement la route à l'agression, chacun de nous pouvait se demander si cette guerre entreprise au fond de l'Asie n'était pas le prélude d'une attaque générale, et de l'invasion imminente de l'Occident.

Dans cet univers pris de panique, les Etats-Unis constituaient la seule force capable de résister à une agression russe. Sentant tout le poids de leurs responsabilités, les Américains conçurent l'urgente nécessité du réarmement immédiat de l'Europe.

Le Pacte Atlantique réunissait aux Etats-Unis et au Canada, dans une organisation commune, tous les pays qui faisaient partie de l'Organisation Européenne de Coopération Economique, à l'exception de la Suède, de la Suisse et de l'Irlande tenues à l'écart, les deux premières par le souci de leur neutralité, la dernière par son éternel différend avec la Grande-Bretagne.

Restés l'âme et le ressort de cette lourde machine, les gens du Pentagone estimèrent que, si l'Occident ne mobilisait pas sans délai toutes ses forces, ils ne pourraient plus eux-mêmes contribuer efficacement à sa défense. Or cette contribution était indispensable. Seule elle pouvait nous préserver d'une attaque des Soviets par la crainte qu'elle inspirait à ces derniers de voir éclater un conflit général. La voix de l'Amérique était impérative. Elle fut entendue.

Mais elle ne le fut pas sans froissements. Car Washington, dans l'affolement de 1950, entendait que l'Allemagne fut comprise parmi les pays à réarmer. Or l'Allemagne, encore occupée, ne pouvait être réarmée qu'après l'accord des Alliés occidentaux.

Il n'est pas exagéré de dire que le réarmement immédiat de l'Allemagne parut plus dangereux à un grand nombre de Français que l'éventuelle menace soviétique, comme dans tous les pays restés meurtris par la domination allemande et où le souvenir demeurait des souffrances subies et des méthodes abjectes de la Gestapo.

La déception que cette réaction provoqua chez les Américains fut singulièrement accrue par le refus des intéressés eux-mêmes. L'opinion allemande penchait vivement, à

l'époque, vers la neutralité, seul moyen qui parut valable de rétablir sans conflit l'unité du pays, et de dégager l'Allemagne orientale des griffes de l'ours russe.

Les Américains ne se lassèrent point devant tant d'obstacles. Ils mirent tout en œuvre pour convaincre aussi bien leurs alliés que les Allemands de la nécessité d'un réarmement général.

A la longue, le Chancelier Adenauer finit par entrer dans les vues de Washington, malgré la vive opposition du parti socialiste. Il exigea, en contrepartie, la libération de l'Allemagne occidentale de toutes les servitudes de l'occupation, et la reconnaissance de cette égalité des droits qui constituait, comme après le traité de Versailles, l'aspiration majeure des Allemands.

Pressés d'aboutir, les Américains s'entremirent pour faire accepter ces propositions à leurs alliés. La France, tout en admettant la nécessité de mettre un terme à l'occupation, posa à son tour deux conditions : le maintien de sa situation particulière dans la Sarre, et la substitution à l'armée allemande d'une armée européenne.

Plutôt que de voir renaître une Wehrmacht et un état major puissants, qui pourraient un jour faire l'Allemagne arbitre de l'Europe, nos gouvernants se déclaraient prêts à renoncer partiellement à notre armée nationale, et à sacrifier une partie de notre souveraineté.

Décision d'une exceptionnelle gravité.

Elle devait conduire à la mise à l'étude de la « Communauté Européenne de Défense », et à la signature par l'Allemagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg des deux traités dits de Paris et de Bonn. Le premier instituait l'armée européenne, le second mettait fin au statut d'occupation de l'Allemagne.

Trois problèmes doivent donc trouver simultanément leur solution dans les prochaines semaines : le réarmement de l'Allemagne, la fin de l'occupation alliée, et le statut définitif de la Sarre.

*
**

Tandis que se déroulait ce débat entre les Chancelleries et le Pentagone, une initiative retentissante, d'origine française, venait à maturité sur le plan économique et politique. C'est ce qu'on a appelé le plan Schuman, devenu par la suite, la « Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier ».

Cette initiative diffère de l'organisation Européenne de Coopération Economique par son champ restreint d'application et par le caractère révolutionnaire de ses institutions. Reprenant de vieux projets franco-allemands d'entente privés et publics entre les industries du fer et du charbon des deux pays, elle créait pour la première fois, pour les coordonner, une autorité supra-nationale. Le fameux mur des droits souverains était décidément percé.

Le succès du plan Schuman, dans le monde entier, fut certainement dû, moins à son caractère technique qu'à la hardiesse de sa conception et aux chances qu'il offrait aux partisans d'une Europe fortement charpentée.

S'il était possible en effet d'obtenir d'Etats jaloux de leurs prérogatives un abandon partiel de souveraineté dans un domaine limité, l'exemple ne pouvait-il pas être suivi et, mener peu à peu à l'intégration de toute l'Europe occidentale?

Il faut dire que le plan Schuman, dont l'initiateur est, comme chacun sait, Jean Monnet, dont l'influence, en qualité de Haut Commissaire au Plan, s'est exercée, depuis la Libération, sur tous les Gouvernements de ce pays, venait à une heure opportune.

Le retour de la Ruhr dans le champ de la concurrence internationale, retour inévitable à plus ou moins bref délai, devait incliner à un accord aussi bien la France que les Pays-Bas et le Bénélux. L'idée d'un marché commun du charbon et de l'acier régi par un organisme indépendant apparaissait comme le seul moyen de contrôler efficacement une position si favorable aux Allemands. La solidarité des six pays de la communauté, l'Italie s'étant jointe immédiatement aux pays précités, était fondée sur des intérêts assez puissants pour mériter quelques sacrifices.

*
**

Mais, du même coup, débordant le cadre technique ou « fonctionnel » du plan Schuman, se dessinait une communauté occidentale, allant de la mer du Nord à la Méditerranée, de l'Elbe à l'Atlantique, communauté à caractère technique et limité, mais groupant néanmoins cent cinquante millions d'Européens, et disposant de pouvoirs exceptionnels. Ce qui frappa l'opinion internationale, c'est l'aisance avec laquelle les membres de la communauté firent abandon d'une partie de leur souveraineté.

A la vérité, dans les six Etats, beaucoup de gens se lassaient de voir s'éterniser les débats de Strasbourg. La lenteur des travaux, les résistances rencontrées par les partisans les plus résolus de l'unité de l'Europe, eurent pour effet d'incliner ces derniers à donner la preuve de leur volonté d'aboutir et un avertissement à ceux qui entendaient temporiser.

A cette œuvre révolutionnaire, M. Robert Schuman a consacré tous ses efforts. A l'heure où il est indignement attaqué, il serait injuste de ne pas souligner la ferveur de son désir d'écarter la menace d'un nouveau conflit entre la France et l'Allemagne. En unissant les deux pays dans la nouvelle communauté, son dessein n'a jamais cessé d'être essentiellement politique. Ce sont les arguments qu'il a fait valoir sur ce terrain qui ont finalement emporté, malgré bien des réserves, la sanction du Parlement.

La « Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier » est entrée en application avec son cortège d'institutions, dont les principales sont une haute autorité souveraine, un Conseil des Ministres, une Assemblée commune composée de représentants des Parlements des six Etats membres, et une Cour de Justice.

Sa mise en vigueur, malgré son caractère restreint, a marqué un progrès décisif vers l'unité de l'Europe.

*
**

Ce précédent heureux suffira-t-il à emporter la décision en ce qui concerne la deuxième étape, la Communauté Européenne de Défense?

C'est également dans un cadre limité et technique, c'est exactement avec les mêmes pays et avec des institutions analogues que se présente à nous le nouveau projet dont j'ai indiqué l'origine.

Cette identité ne laisse pas de provoquer quelques réserves et de faire naître dans l'esprit quelques graves questions. Nous en parlerons plus loin. Il ne s'agit plus, en effet, quoiqu'on dise, de faire un pas nouveau dans le domaine technique. La sécurité relève de toute évidence de la politique.

Pour ne parler que des répercussions extérieures, considérons le cas de la Russie. Malgré l'intérêt qu'elle pouvait porter à l'organisation des industries charbonnières et sidérurgiques de l'Occident, il lui était difficile de s'opposer au plan Schuman. Mais la Communauté Européenne de Défense, comportant le réarmement de l'Allemagne, ne peut la laisser indifférente et sans riposte.

On ne le sait que trop en Allemagne, et surtout à Berlin.

Quant à l'Allemagne, M. Schumacher l'a assez répété avant sa mort : accepter la Communauté Européenne de Défense, c'est renoncer du même coup à toute chance d'obtenir pacifiquement le retour de l'Allemagne orientale. Or l'unité allemande passe, aux yeux de beaucoup d'Allemands, avant l'unité européenne.

Et voici qu'après avoir fait accepter avec le plan Schuman l'organisation économique de « l'Europe des Six », après avoir fait accepter par les gouvernements l'organisation militaire de la même Europe restreinte, les inspirateurs de cette politique proposent hardiment l'organisation constitutionnelle de l'Europe.

Nous sommes au terme de l'évolution que j'ai tenté de retracer.

L'Assemblée commune du Charbon et de l'Acier vient, sur la suggestion de M. Robert Schuman, de se transformer en Constituante européenne.

*
**

Telles sont, à l'heure présente, les diverses tentatives d'unification de l'Europe.

Nous devons d'abord, au nom de cette Europe, louer tous ceux qui ont œuvré pour elle, dans la mesure où leurs efforts ont eu pour objet de sauvegarder le patrimoine de notre Occident diminué et de garantir la paix. Ils ont eu du mérite à s'écarter des chemins battus et du courage en bravant parfois une opinion chatouilleuse et mal informée. Mais la question reste précisément de savoir si l'Europe sortira de cette entreprise plus unie ou plus divisée, et si la paix en sera affermie ou rendue plus précaire.

Dans ce dédale de démarches et de projets, de traités et d'institutions, on sent, en effet, bien des courants contraires.

Réactions de l'extérieur.

La Russie, dont la crainte dominant toute cette évolution et agissant comme un commun dénominateur, a fait faire à l'Europe plus de progrès vers son unité que la seule raison. C'est cette crainte qui a rendu vaine la propagande des partis communistes nationaux, chargés de diviser et de dissoudre.

L'Amérique, pressée de voir se constituer une force capable de contenir le colosse russe, initiatrice du Plan Marshall et du réarmement allemand.

Réactions internes.

L'Angleterre, désireuse de voir le continent européen servir de contrepoids aux deux grandes puissances du monde, à condition toutefois d'y maintenir son rôle traditionnel d'arbitre, et de ne prendre aucun engagement contraire à ses intérêts maritimes et mondiaux.

L'Allemagne, préoccupée à la fois de sa défense, de la reconstitution de son unité, de la libération des contraintes de l'occupation, hésitante sur les choix à faire, mais portée vers l'Europe à la fois par le besoin d'une mystique nouvelle et par l'espoir d'y jouer un rôle prépondérant.

Ne parlons pas des multipes courants idéologiques ou

doctrinaux, socialistes, libéraux ou chrétiens, ni des projets de techniciens irresponsables épris de réalisations audacieuses.

Dans ce cahot de pensées et d'intérêts, quelle est notre position, quelle doit être notre politique?

***

Pour un parti conscient de ses responsabilités, il ne peut s'agir de bâtir dans les nuées. Pour nous, si partisans que nous soyons de l'Europe, c'est de la France qu'il s'agit, et l'heure des choix ne peut pas être retardée.

Le premier qui va se présenter, c'est la ratification prochaine par le Parlement du traité de Paris sur la communauté européenne, ratification qui commande celle des accords de Bonn destinés à mettre fin à l'occupation de l'Allemagne.

Rendre aux Allemands l'égalité des droits, renoncer au régime de l'occupation n'est pas à nos yeux la plus grave des décisions à prendre. Le temps vient toujours au secours des vaincus. Nous n'avons retardé l'échéance que pour conserver un atout décisif au cours de la négociation générale sur l'Armée européenne et sur la Sarre.

C'est pour l'Allemagne surtout que la décision est lourde. L'avantage que lui concèdent les Alliés est le prix non seulement d'une politique d'équilibre et de neutralité, mais aussi de son intégration définitive dans le camp occidental et de sa renonciation, pour un délai imprévisible, au retour de l'Allemagne de l'Est vers la mère patrie. Entre l'unité allemande et l'unité de l'Europe, le chancelier Adenauer, pour l'instant, a choisi cette dernière.

Pour nous, le vrai problème est de savoir s'il convient de sacrifier partiellement notre armée nationale afin d'éviter la résurrection de la Wehrmacht. L'armée européenne n'est pas pour les Français une fin en soi, ce n'est pour dire vrai, qu'un subterfuge. C'est le seul moyen que nous ayons trouvé d'échapper à la reconstitution d'une armée allemande, exigée à la fois par la menace russe et par la pression américaine.

En nous opposant à cette dernière solution, nous ne pouvions éviter celle d'une armée intégrée. C'est ce qu'ont compris avec nous nos amis des Pays-Bas et du Bénélux.

M. Jules Moch comme le Président Pléven nous l'ont dit sans détour. Le Parlement, consulté par eux, ne les a pas désavoués.

Que faire aujourd'hui? Reculer, nous dégager?

Impossible. Je me permets personnellement de penser que nous avons pris dès le début un mauvais chemin, qu'il eût mieux valu laisser l'Allemagne occidentale constituer, à l'exemple de l'Allemagne orientale, une police proportionnelle en effectifs et en armements. Si elle s'était transformée, comme à l'Est, en force armée, nous aurions pu, comme puissance occupante, maintenir sur elle notre contrôle. Nous avons, à l'époque, écarté cette solution. Ne cultivons pas le champ des regrets, c'est un sol stérile.

Faut-il attendre et gagner du temps, comme le propose le Rassemblement du Peuple Français qui veut subordonner notre agrément à une armée commune à l'organisation préalable d'un pouvoir politique européen? M. Robert Schuman s'est hâté de répondre à cette objection en confiant à l'Assemblée commune des Six le soin d'élaborer une constitution et d'établir le pouvoir demandé. Le temps de la décision ne peut plus être au surplus retardé. Les Etats-Unis qui supportent le poids de la guerre de Corée et du réarmement allemand se font chaque jour plus pressants.

Si nous voulons indéfiniment éluder le choix, il risque de se faire sans nous et contre nous.

Si l'on ne peut raisonnablement ni refuser, ni attendre, il faut donc accepter?

Oui, mais pas sans condition, pas sans garantie.

***

Il y a dans le projet de communauté européenne de défense qui nous est soumis de grandes imperfections. L'abandon de notre armée nationale, pour autant qu'il s'agit de la métropole, représente un douloureux sacrifice. Il n'est pas

malheureusement certain qu'il soit compensé par une plus grande efficacité.

La Grande Armée jetée en 1812 par Napoléon sur la Russie, cette première manifestation d'une armée européenne, fait revivre en nous de troublants souvenirs.

Nous gardons il est vrai nos droits souverains pour ce qui regarde l'Union française. Qui eût osé nous les contester dans le temps où nous menons, au nom du monde libre, la lourde guerre d'Indochine? Nous voilà conduits au régime singulier de deux armées différentes dont le poids va s'ajouter et grever lourdement nos ressources.

Le plus grave est que nous ne pourrons distraire nos forces d'Europe en cas de crise outre-mer qu'avec l'assentiment de la Haute Autorité. Que vaut une souveraineté dont on ne peut user librement?

Le régime hybride qui nous est proposé nous accable de charges, mais ne garantit pas la défense de nos intérêts vitaux.

Puisque à tort ou à raison, nous n'avons pas voulu d'armée allemande, puisque nous sommes les auteurs de la Communauté européenne de Défense, puisqu'il nous est impossible de nous dérober aux conséquences de nos initiatives, et puisqu'un refus nous coûterait fort cher sans rien nous rapporter, c'est vers un aménagement des clauses du traité et vers son amélioration qu'il faut nous orienter pendant qu'il est encore temps.

Poser nos conditions, réclamer des corrections et des garanties indispensables, c'est à cela que doit se borner maintenant, pour un homme raisonnable, l'action que nous devons mener au Parlement.

***

Il est une question de principe qu'il conviendrait de régler d'abord, à cet effet. Est-il admissible que le traité qu'on nous propose soit intangible? Je sais bien qu'en droit la signature donnée engage le Gouvernement français, et que la ratifica-

tion par le Parlement ne peut se faire qu'en bloc, sans possibilité d'amendement.

« Prends ou laisse », nous a-t-on dit au moment de la ratification du plan Schuman.

« Prends ou laisse », va-t-on nous dire encore une fois. Méthode singulière qui ne permet aucune retouche, qui ne permet même pas de tenir compte d'événements survenus entre temps, et qui donne un blanc-seing d'autant plus redoutable que l'avenir est engagé pour un demi-siècle.

Si le Parlement, si l'opinion avaient pu se prononcer avant la signature, si cette dernière avait été le fruit d'un accord préalablement convenu, nous serions tenus de nous incliner. Mais ce n'est pas le cas. Nous devons le souligner ici, et faire sur la forme et comme sur la méthode de sérieuses réserves.

Réserves qui, toutefois, dans notre esprit ne sauraient en aucun cas fournir à nos adversaires un argument pour remettre indéfiniment une décision que les événements commandent. Le péril de la guerre n'est pas diminué, malheureusement, par les déclarations apaisantes de certains hommes politiques. Le réarmement de l'Europe de l'Est, soumise à Moscou, s'accomplit à un rythme brutal et précipité. L'arrêt des pourparlers d'armistice en Corée doit nous servir d'avertissement.

Pour ma part, si je crois devoir exprimer notre vif désir de voir la France mieux traitée qu'elle ne l'est dans les négociations en cours, je préfère un traité imparfait qui contribue dès maintenant à notre sécurité à une incertitude prolongée devant d'inquiétants lendemains.

***

Quant au fond, si nous acceptons le principe de la Communauté européenne de Défense, il convient d'y apporter d'importantes corrections techniques et politiques.

Sur le plan militaire, les améliorations pourraient être nombreuses, si j'en crois les experts. Je m'en remets à leur jugement.

Sur le plan politique, il n'est que trop évident que notre

contribution à l'armée commune est trop lourde, que nous ne pouvons pas à la fois défendre le monde libre sur l'Elbe et sur le fleuve Rouge, que nous avons des devoirs outre-mer, et que ces devoirs comportent le maintien d'une marine et d'une aviation coûteuses.

Nous ne pouvons pas nous en remettre à d'autres puissances, même amies, du soin de la défense de l'Union française. Nos obligations sont d'autant plus impérieuses que l'on conteste plus vivement nos droits. Ce n'est pas en nous créant des difficultés outre-mer que l'on nous persuadera de prendre une part plus lourde dans la défense de l'Europe.

Il faut que l'on tienne compte, avant de conclure, d'une répartition plus équitable des charges qui vont peser sur nous. Au tarif qu'on nous propose les charges de l'Allemagne sont infiniment plus légères que les nôtres. Elle n'a aucune sujétion hors d'Europe. Sa contribution dans la Communauté est inférieure à la nôtre. Et le calcul établi à la base pour établir le poids respectif a été faussé, je le crains, en sa faveur par la méthode suivie. Tandis que nous peinerons sous le fardeau, lAllemagne pourra porter son effort vers sa reconstruction et les œuvres de paix, hausser son niveau de vie, et gagner la vraie partie : celle des ressources, qui lui assurera la suprématie de l'Europe.

Nos gouvernants, nos négociateurs ont-ils vraiment pesé toutes nos chances et tous nos risques?

Il faut que le problème soit posé sur un plan réaliste et qu'il dépasse largement le cadre européen. Que l'Amérique, qui nous oblige à accepter le réarmement de l'Allemagne, nous apporte des garanties sérieuses pour le maintien dans le monde de nos positions nationales, que les charges soient équitablement réparties entre les démocraties, en fonction des services qu'elles consentent.

*
**

Aux garanties à exiger, dans le traité, s'ajoutent celles à obtenir au sujet de la Sarre.

Nous avons établi en Sarre après la libération un régime

d'autonomie qui a détaché, en fait, le territoire et son million d'habitants de l'allégeance allemande. Nous gérons ses mines de charbon. Nous les avons incluses dans notre économie. Nous avons constitué avec lui une Union douanière. Nous y avons introduit notre monnaie. Les liens ainsi formés sont si forts qu'en ratifiant le traité sur la Communauté du charbon et de l'acier nous avons accepté de donner trois sièges aux Sarrois dans notre représentation à l'Assemblée commune, réduisant ainsi le nombre des Français à quinze en face de dix-huit Allemands et de dix-huit Italiens.

L'Allemagne, à la veille d'être libérée de l'occupation, revendique la Sarre avec d'autant plus de vigueur qu'elle doit renoncer, pour l'instant, à ses revendications sur l'Est. Elle entend pouvoir y faire librement sa propagande en faveur du rattachement, au cours des élections prochaines. Elle s'appuie en l'occurrence sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

M. Robert Schuman s'est refusé à cette exigence. Mais à titre de compromis, il a repris l'idée lancée par le chef du Gouvernement de Sarrebruck de l'européanisation du territoire, à l'image du district de Colombia qui met Washington, capitale des Etats-Unis, en dehors des quarante-huit Etats.

Pour compléter la ressemblance, et anticipant sur l'avenir, il a même proposé de faire de Sarrebruck le siège de la Haute Autorité du charbon et de l'acier. L'idée s'est aussitôt fait jour d'une européanisation plus large. Pourquoi ne pas traiter de la même façon Trieste ou Berlin? Quelques autonomistes alsaciens ont même saisi au passage cette occasion de justifier leur attitude passée, en émettant l'idée d'européaniser quelques cantons limitrophes de la Sarre, probablement à titre de bon voisinage.

Pas un Français n'acceptera l'aliénation d'un arpent du sol national.

Quant aux Sarrois, c'est leur affaire de décider si l'européanisation leur convient. Ce qui nous importe, c'est le maintien de nos droits sur les mines, c'est d'éviter tout amoindrissement de notre position économique, qui remettrait en cause du même coup l'équilibre péniblement acquis en face de l'Allemagne dans la Communauté du charbon et de l'acier.

Il nous est agréable de constater que nos demandes ont paru raisonnables à l'Assemblée de Strasbourg et que l'opinion européenne, tout au moins celle des milieux avertis, donne son appui à notre position.

***

Ces remarques faites, qui commandent nos réserves et notre vigilance, l'armée européenne présente incontestablement des avantages. Particulièrement l'identité d'instruction et d'armements, facteur d'économies de temps et d'argent.

Si j'en crois par ailleurs les impressions que j'ai recueillies au cours des dernières manœuvres outre-Rhin, la participation de l'Allemagne à une armée européenne augmenterait indubitablement notre sécurité. Non seulement par l'appoint de ses soldats, mais par sa contribution sans doute décisive au plan de défense de l'Occident. Pour les Allemands, cette défense ne peut pas être en profondeur. Ils ne peuvent de sang-froid accepter la conception du repli élastique sur le Rhin, puis sur la Manche et sur les Pyrénées.

Certains de voir leur pays servir de champ de bataille, ils entendent se défendre et qu'on les défende au plus près de leur frontière. Ils comptent bien s'accrocher désespérément au sol, afin de donner le temps d'intervenir aux renforts d'outre-Manche et d'outre-Atlantique.

Cette volonté farouche de défense, le plus à l'Est possible, constitue pour la France une prime de sécurité suffisante pour contre-balancer bien des inconvénients.

C'est pourquoi, après mûre réflexion, je crois que ce serait une grave erreur que de rejeter le projet de traité.

Il faut certes en subordonner le vote à des conditions précises : réduction de nos charges, garanties touchant notre liberté de manœuvre outre-mer, améliorations techniques, maintien de nos droits en Sarre.

Mais rejeter, sans plus, serait nous faire accuser de légèreté, et nous isoler dangereusement et sans profit. Ce serait prétendre ignorer le péril soviétique, que rien ne peut atténuer que l'union étroite des démocraties. Ce serait mécon-

naître la volonté américaine de dresser contre lui un rempart immédiat, à quelque prix que ce soit.

Le réarmement allemand, au point où nous en sommes, se ferait sans nous. L'heure, que personne ne peut retenir, nous donne encore la chance de maintenir l'Allemagne dans la défense concertée de l'Occident et de sa civilisation. Ne la laissons pas passer.

Mais ne laissons pas aux Allemands pour autant les clefs du royaume.

***

Reste le second problème, qui pour être moins immédiat n'en est pas moins essentiel : celui de la forme à donner à l'Europe de demain.

Nous aurons à en débattre au printemps prochain, quand nous reviendra de Strasbourg le projet de Constitution élaboré par l'Assemblée des Six. Mais il n'est pas trop tôt pour en parler, si nous voulons en mesurer à temps la portée et préparer l'opinion en l'associant à nos réflexions.

De quelle Europe s'agit-il? Celle des Six, celle des Quinze, celle des Dix-huit? Nous voilà revenus aux origines du problème européen.

La France s'est engagée sans que le public en ait eu vraiment conscience, dans la voie créée par le précédent « fonctionnel » de la Communauté du charbon et de l'acier. Elle va s'engager un peu plus encore par le vote de la « Communauté européenne de Défense » vers cette petite Europe qui ressuscite au vingtième siècle la Lotharingie et le Saint-Empire romain germanique. Du fait des événements et des impatiences américaines, nous nous sommes laissés entraîner vers cette position continentale qui nous a valu, dans le passé, tant de déboires.

Solidaire de ses voisins, la France ne peut certes pas pratiquer une politique d'isolement à leur égard. Il n'en saurait être question.

Mais sa position géographique comme les lois de l'histoire lui confèrent un double destin, à la fois continental et mari-

time. Ses avenues ne sont pas toutes tournées vers les plaines du Nord, elles vont aussi vers les immenses espaces marins et vers les terres d'outre-mer. Elle n'a pu atteindre sa grandeur dans le passé et n'a pu assurer sa sécurité que dans la mesure où elle a su garder un indispensable équilibre entre ces deux destinées. Hier encore c'est à la fidélité des Français d'outre-mer qu'elle a dû sa renaissance, après l'occupation du territoire métropolitain.

Se lier définitivement, sans défendre en même temps notre position mondiale, serait une manière de suicide.

***

J'entends que cette petite Europe doit sceller la fin de l'antagonisme franco-allemand, qu'elle nous apporte un supplément de sécurité et de chances nouvelles de prospérité, et que ces avantages valent éventuellement quelques sacrifices.

Mais j'aperçois en même temps que cette Europe restreinte nous lie étroitement, trop étroitement peut-être à un partenaire qui doit normalement trouver dans cette formule plus d'avantages que nous.

L'Allemagne, une fois retrouvée sa liberté de mouvement, moins lourdement chargée que nous, plus riche en hommes et en ressources, ne manquera pas de jouer, dans un avenir plus ou moins lointain, un rôle prépondérant dans cet Occident rhénan dont-elle tient l'axe. Si sages que soient ses gouvernants actuels, comment les supposer assez peu épris de leur pays pour ne pas rechercher, dès l'instant où ils seront forts, le retour à la mère patrie de leurs frères de l'Est? Leur influence grandissante s'y emploiera avec ténacité au sein de la Communauté des Six, fin d'autant plus légitime que c'est la cause de l'Europe mutilée qu'ils serviront en même temps que la leur.

Dans le contrat qui nous lierait demain à l'Allemagne, les arrière-pensées et les intérêts seraient forcément divergents. La France ne cherche rien d'autre dans cette nouvelle formation politique que sa sécurité. Elle est libre de toute revendication, et n'est préoccupée que de ses problèmes

d'outre-mer. Elle veut la paix. Elle est par tempérament, comme par intérêt, conservatrice.

Comment au contraire l'Allemagne pourrait-elle se satisfaire du présent? Que dirions-nous si le tiers de notre pays était demeuré à la libération sous le joug étranger? Si son chef pour l'instant se contente de s'asseoir sagement en égal à la table des dirigeants occidentaux, de quoi demain sera-t-il fait?

Concentrés entre l'Elbe et le Rhin, les Allemands représentent une force d'expansion qui peut un jour devenir explosive. Son armée me paraît, pour ma part, moins redoutable que sa volonté de puissance. Sa jeunesse s'est faite déjà le champion de l'idée européenne. Elle trouve dans cet idéal nouveau une consolation à ses déboires et un aliment à ses aspirations. Elle se donne si bien à cet idéal qu'elle en sera demain l'interprète et l'inspiratrice.

Dans ce club des Six, où nous pensons trouver enfin le havre de paix, nous risquons d'être dépassés, et pour avoir voulu lier l'Allemagne à nous d'en être prisonnier.

***

Au surplus la solution des Six, avec ses conséquences inquiétantes, la France est-elle libre de s'y rallier? Elle ne peut disposer que d'elle-même. Que deviennent en l'occurrence ses citoyens, ses associés, ses protégés d'outre-mer, plus nombreux à eux tous que les métropolitains? Avons-nous le droit d'en disposer à notre fantaisie?

On parle déjà à Strasbourg d'Eurafrique, de Communauté européenne d'intérêts d'outre-mer. La France a créé un précédent dangereux en apportant, à la Communauté du charbon et de l'acier, en don gratuit, ses marchés tropicaux.

La Grande-Bretagne, elle, a refusé de faire partie de la Communauté en raison de ses obligations vis-à-vis de ses partenaires du Commonwealth. N'en avons-nous pas de plus précises encore vis-à-vis de l'Union française?

Loin de leur inspirer des réserves, l'exemple de la Grande-Bretagne a semblé hâter l'action de nos gouvernants. Ses

réticences vis-à-vis de l'unité européenne, son opposition irréductible à l'abandon de ses droits souverains ont, par réaction, précipité, et comme légitimé, les initiatives des Six.

Décidant de passer outre à l'opposition britannique, de commencer la construction de l'Europe sans elle, les auteurs de la Communauté restreinte ont pensé que la Grande-Bretagne, toujours attentive aux états de fait, reviserait sa position. L'événement paraît leur donner raison, puisque par la bouche de M. Eden, le gouvernement de Londres a manifesté son désir de collaborer aux travaux de la Haute Autorité du charbon et de l'acier, et de s'associer, sans aucune responsabilité, à l'élaboration de la Constitution européenne.

Rien n'est donc rompu entre l'Angleterre et le continent, et l'espoir demeure que la Communauté des Six ne sera que la première étape de la grande Europe unie.

C'est à nos yeux une condition essentielle de notre acceptation à toute Constitution européenne.

***

Car la preuve vient d'être administrée à Strasbourg, au cours de la réunion de l'Assemblée commune, de l'orientation politique des nouveaux Pouvoirs constitués.

Les sacrifices consentis sur le plan national pour assurer l'unité de l'Europe ne le sont pas sur le plan des partis. Au contraire, là où l'esprit national demeure un obstacle, l'esprit de parti devient un avantage, dans la mesure où il contribue à resserrer les liens par-dessus les frontières. C'est lui qui va demain imprimer leur direction aux efforts des dirigeants.

Or à l'Assemblée des Six, la majorité presque absolue est acquise aux démocrates chrétiens. Les socialistes à leur tour dominent les libéraux.

Cette constatation a de quoi nous faire réfléchir, nous radicaux français. Nous devons nous réjouir de l'apport à l'idéal européen de toutes les tendances idéologiques, représentation fidèle d'une culture séculaire. Mais l'apport de la France à Strasbourg doit garder son originalité, et pour nous

ne saurait se confondre avec des aspirations socialistes ou confessionnelles.

Car la France, c'est maintenant l'Union française. Elle compte parmi ses citoyens presque autant de musulmans que de chrétiens. Elle a trouvé dans l'esprit de tolérance et dans la laïcité, une formule presque unique au monde, du sûr maintien de la paix publique et du respect des droits de l'individu. Elle ne peut sans se renier s'associer à une politique qui serait plus ou moins d'inspiration socialiste ou confessionnelle. Sur ce terrain, la France se sent plus proche et plus solidaire de sa voisine britannique que de ses voisins de l'Est.

Maintenant que les faiseurs de Constitution sont à l'œuvre, c'est à faire le pont entre les Six et la Grande-Bretagne que nous devons nous employer, et à éviter que l'Europe, par une singulière fortune, ne se divise à la veille de s'unir.

Le pire pour nous et pour le monde serait que Londres ne puisse trouver sa place dans la nouvelle maison. Il ne manque pas sur le continent d'hommes politiques qui se féliciteraient de son absence. Une certaine anglophobie a survécu à la propagande nazie; mais l'Europe, sans Londres, ne serait pas l'Europe. Heureusement, il est à Londres, quoi qu'on dise, assez d'Anglais européens pour joindre leurs efforts aux nôtres, et faire l'éducation, peut-être plus difficile qu'ailleurs, de leurs concitoyens.

Le parti radical doit faire siennes en définitive les conclusions du Congrès de l' « Internationale Libérale », qui s'est proposée depuis la guerre de rallier les éléments politiques qui ne se réclament ni des principes chrétiens, ni des principes socialistes, et dont l'effort méritoire rejoint celui de nos représentants aux Assemblées européennes.

Ces conclusions, ratifiées à l'unanimité aussi bien par les représentants des Six que par les Anglais, les Scandinaves et les Méditerranéens, approuvent les réalisations du plan Schuman et les projets de Constitution européenne. Mais elles attirent l'attention sur les graves dangers qui menaceraient l'unification en cours et la défense commune de l'Europe, si ne s'y associaient les neuf autres puissances représentées au Conseil de l'Europe.

*
**

Aux termes de ce rapport je ne puis me défendre d'une certaine mélancolie.

J'ai fait la première guerre. J'ai eu foi dans la Société des Nations. J'ai passé dix années à son service.

J'ai cru à l'Europe. J'ai collaboré avec tous ceux qui se sont acharnés à la réaliser, en commençant par le rapprochement franco-allemand, condition de tout progrès vers l'unité. J'ai connu Albert Thomas, Briand, Stresemann, Bruning. Le bel édifice auquel j'avais consacré ma vie s'est écroulé dans la boue et dans le sang.

Après tant de déceptions, je me sens plus que jamais le devoir de faire à nouveau l'effort que réclame la défense de nos libertés et de notre civilisation. Nous le devons aux jeunes générations qui pourraient, à juste titre, nous reprocher de leur laisser un héritage compromis. Nous le devons à nous-mêmes parce que l'échec le plus sanglant n'est pas pour les gens de raison que nous sommes un motif de désespoir, mais d'action.

Mais si le devoir demeure, grandi par le danger, il est navrant de penser que c'est la peur précisément qui mobilise aujourd'hui nos actes. La peur de la Russie, la peur de l'Allemagne. La peur n'est pas bonne conseillère, comme chacun sait. Ne la laissons pas jouer avec nos nerfs et sur nos décisions. Ne nous laissons surtout pas jouer par ceux qui s'en servent pour leurs desseins.

Il y a trente ans passés, quand nous rêvions de la paix du monde et du bonheur des hommes, c'était en gens meurtris, mais en vainqueurs. La raison et la foi nous animaient, et nos destins eussent pu changer si nous avions parcouru ensemble et d'un même pas le chemin de l'avenir.

Aujourd'hui habite en nous un complexe d'infériorité inavoué. La saine et froide raison ne joue plus son rôle de libérateur de nos craintes et d'arbitre de nos décisions. Il faut à tout prix nous reprendre.

Il ne faut pas nous jeter dans l'Europe comme dans un alibi, pratiquer cette politique de la fuite en avant qui trouve

dans une nouvelle initiative, plus ou moins réfléchie, un moyen d'échapper aux conséquences imprévues d'une initiative précédente. Il faut penser l'Europe, la mesurer, la comprendre avec ses diversités, la respecter dans ses comportements nationaux, la sentir et l'aimer.

L'Europe n'est pas faite de statistiques et de coordonnées. C'est autre chose qu'une sèche énumération de casernes et de puits de mine. C'est une aspiration magnifique vers plus de justice, plus de dignité, plus de richesses spirituelles, mais c'est aussi un effort constant pour écarter malentendus et pressions dans un équilibre toujours précaire. Puisque c'est sa destinée d'être à la fois commune et diverse, pourquoi la revêtir d'un vêtement désuet, pourquoi ne pas l'accepter généreusement, aussi large, aussi variée, aussi humaine que possible?

Il faut nous ressaisir et ne plus nous laisser mener. Il faut nous jeter dans la bataille, alerter et instruire l'opinion. L'Europe, il faut la vouloir, comme l'ont voulue nos maîtres, et non la subir. La vouloir accueillante et libre. Libre de toutes les servitudes, de la misère et de la peur. C'est cette Europe, celle d'Herriot, de Briand, de Delbos qui est la nôtre. Celle-là nous devons l'expliquer et la défendre.

Alors l'opinion, jusqu'ici indifférente, comprenant la valeur de l'enjeu que nous proposons, saura qu'il vaut la peine de consacrer ses efforts et sa vie pour un idéal, digne de la France et du monde libre.

8367 Imp. BURLET, 30, rue Saint-Merri, PARIS (IVe)

Coll. 8
468